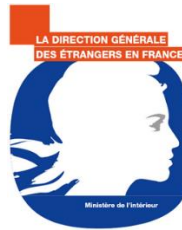




MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



## Journée mondiale des réfugiés Jeudi 20 juin 2019

---

### Fiche n°1 : Une politique ambitieuse pour l'intégration des réfugiés en France

---

#### Contexte général :

Face à la hausse régulière du nombre de bénéficiaires d'un statut de protection (48 000 en 2018) et en réponse aux vulnérabilités particulières de ce public, la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, validée en comité interministériel à l'intégration le 5 juin 2018, a donné un nouvel élan à la politique d'intégration des réfugiés en augmentant considérablement les moyens financiers alloués à celle-ci, en déclinant des mesures innovantes et ambitieuses constituant la feuille de route du ministère jusqu'en 2021 et en mettant en place une véritable coordination interministérielle sous l'égide du délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR).

Les réfugiés vont bénéficier également des actions mises en places plus globalement pour les primo arrivants et notamment de deux avancées majeures que constituent la rénovation du Contrat d'Intégration républicaine (CIR) avec le doublement des heures de cours de français en mars 2019 ou encore la mise en place du dispositif du PIAL (parcours d'intégration par l'acquisition de la langue), qui offre une indemnité mensuelle et une formation linguistique complémentaire aux jeunes étrangers primo-arrivants qui ne sont éligibles à aucun dispositif d'aide (RSA ou Garantie jeunes).

#### Actions phares en 2019 :

##### 1) Renforcer le lien avec la société civile

- **Grand programme du service civique VOLONT'R** en faveur de 420 jeunes réfugiés en partenariat avec l'Agence du service civique (convention jointe) ;
- **Programme MENTO'R** pour développer le parrainage des réfugiés sur les territoires et favoriser le lien social (guide méthodologique du mentorat en cours).
- **Programme FAI'R** pour délivrer des bourses de 500 à 1000€ à des jeunes qui proposent des actions en faveur des réfugiés afin de favoriser le lien social.

- **Contractualisation avec 10 métropoles volontaires** pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. A ce jour, sept métropoles se sont engagées dans cette démarche (Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Grenoble, Nancy et Strasbourg).

## 2) Garantir l'accès aux droits

- **Suivi social des réfugiés non hébergés** pour une durée de 6 mois après l'obtention de leur statut par les structures de premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- **Attestation familiale provisoire** facilitant l'ouverture des droits sociaux des BPI dans l'attente de la fixation définitive de l'état civil par l'OFPRA, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019 par la parution du décret relatif aux conditions matérielles d'accueil du 31 décembre 2018 (articles L. 751-3 et D.751-1 du CESEDA).

## 3) Accompagner vers l'emploi

- **Programme HOPE** (hébergement, orientation et parcours vers l'emploi). Piloté par le ministère de l'Intérieur et le ministère du travail, le programme est construit grâce à un partenariat public/privé (branches professionnelles et entreprises) qui permet de proposer à 1500 réfugiés par an un parcours de 8 mois de formation professionnelle et d'accès à l'emploi sur les métiers en tension avec un hébergement en centre AFPA.
- **Généralisation à toutes les régions de programmes structurants d'accompagnement individualisés** de réfugiés (logement, santé, formation, emploi) existant déjà en Auvergne Rhône Alpes sous la forme Accelair (dispositif de Forum réfugiés)

## 4) Accueillir et prendre en charge en France les réfugiés les plus vulnérables

- **Augmentation du parc de centres provisoires d'hébergement** (CPH), dédié à l'accueil des bénéficiaires de la protection internationale les plus vulnérables : ouverture de 5000 places supplémentaires en 2018 et 2019.
- **Mise en place d'un couloir humanitaire pour femmes yézidiées** : la France s'est engagée à accueillir 100 femmes seules avec leurs enfants, d'ici fin 2019 en leur offrant un accompagnement renforcé pour permettre leur intégration durable en France. Au total, 44 familles sont déjà arrivées (215 personnes) en décembre 2018 et mai 2019.